

FRANÇAIS

29^{ème} CONCOURS JOSEP MIRABENT I MAGRANS

INFORMATION GENERALE

Le but du concours est d'aider les jeunes musiciens à se former.

Les interprètes de musique classique de toutes les nationalités pourront participer à ce concours.

L'âge maximum pour pouvoir participer au concours de chant est de 30 ans le jour du concours.

L'âge moyen des membres des formations de musique de chambre est de 30 ans le jour du concours.

On définit les formations de musique de chambre comme des ensembles formés par au moins deux interprètes.

Les gagnants des premiers prix des éditions antérieures ne pourront pas participer.

Le formulaire d'inscription et le règlement du concours sont aussi disponibles sur le site web du concours www.concursmirabent.com

AUDITIONS ARTISTIQUES

Le concours aura lieu au Casino Prado Suburense à Sitges (Barcelona).

Les **épreuves de musique de chambre** se dérouleront le samedi **29 novembre 2025**

Les **épreuves de chant** se dérouleront le dimanche **30 novembre 2025**

Les formations de musique de chambre présenteront un répertoire formé par 2-3 œuvres de styles différents d'une durée de 15 minutes maximum.

Les chanteurs présenteront un répertoire formé par 2 œuvres de styles différents d'une durée de 10 minutes maximum.

Les chanteurs devront se présenter avec un pianiste ou un ensemble d'accompagnement. L'organisation peut fournir aux artistes les coordonnées de pianistes accompagnateur.

Le public sera admis à toutes les épreuves du concours.

L'ordre des auditions est déterminé par tirage au sort.

CONCERTANTE

CONCURS DE CANT I MÚSICA DE CAMBRA
JOSEP MIRABENT I MAGRANS

Si le candidat ne se présente pas au moment où on l'appelle pour réaliser son audition, on considérera qu'il renonce à participer au concours

Si le jury le juge nécessaire, les participants devront remettre un exemplaire des partitions des œuvres choisies

Le jury se réserve le droit de demander une interprétation partielle des œuvres présentées ou d'interrompre s'il le juge opportun.

L'organisation se réserve le droit de réaliser l'enregistrement du concours et sa retransmission avec n'importe quel moyen audiovisuel: les participants renoncent aux droits qu'ils pourraient avoir dans ce domaine. octobre

Une fois le concours terminé et après les délibérations du jury, interviendra le verdict et les prix seront remis.

Toutes les questions non prévues dans ce règlement seront résolues par le Comité d'organisation en accord avec le jury. Toutes les décisions sont sans appel.

Le règlement de ce concours est présenté en plusieurs langues. En cas de doute ou de litige, seule la version originale en catalan sera valide.

JURY

Le jury pour le concours de musique de chambre sera formé par:

Musique de chambre

Salvador Brotons > chef d'orchestre-compositeur
Albert Guinovart > pianiste et compositeur
Isabel Fèlix > pianiste
Assunto Nese > violoniste
Elisabet Franch > flûtiste

Chant

Carme Bustamante > chanteur
Luciana Serra > chanteur
Anna Crexells > pianiste
Fernando Sans > directeur "Ópera Actual"
Pep Gorgori > musicologue et journaliste

Le jury sera considéré valable constitué même en cas d'absence de quelques-uns de ces membres

L'organisation se réserve le droit de substituer un membre du jury si cela se révélait nécessaire

Le jury se réserve le droit de déclarer les prix ex æquo ou vacants s'il le croit opportun

CONCERTANTE

CONCURS DE CANT I MÚSICA DE CAMBRA
JOSEP MIRABENT I MAGRANS

PRIX

CATÉGORIE MUSIQUE DE CHAMBRE

1er prix: 2.500 € (1.500€ + 1000€)* Prix Ajuntament de Sitges
2ème prix: 2.000 € (1.000€ + 1000€)* Prix Família Mirabent Magrans
3ème prix: 1.500 € (500€ + 1000€)* Prix Casino Prado Suburens

CATÉGORIE DE CHANT

1er prix: 2.500 € (1.500€ + 1000€)* Prix Família Mirabent Magrans
2ème prix: 2.000 € (1.000€ + 1000€)* Prix Ajuntament de Sitges
3ème prix: 1.500 € (500€ + 1000€)* Prix Casino Prado Suburens

*IMPORTANT:

Le versement des prix sera réalisé en deux étapes; un premier paiement le jour même du concours et un deuxième sous forme de cachet pour la réalisation d'un concert à Sitges dans le courant de l'été 2026.

Les organisateurs proposeront aux gagnants une série de dates pour la réalisation de ce concert. Au cas où les lauréats ne seraient pas disponibles, ils renonceront à la réalisation de ce concert et au cachet correspondant.

En cas d'ex aequo, les candidats se répartissent les prix correspondants à parts égales.

La non-assistance à la remise des prix signifie que le vainqueur renonce à son pris.

Tous les prix en espèces sont imposables

CONCERTANTE

CONCURS DE CANT I MÚSICA DE CAMBRA
JOSEP MIRABENT I MAGRANS

INSCRIPTION

La date limite pour formaliser les inscriptions est le **14 Octobre 2025**.

Les droits d'inscription sont de **60€** pour le concours de chant et aussi pour des formations pour le concours de musique de chambre.

Le virement devra être effectué sur le compte courant suivant de "Caixabank"

Depuis l'Espagne:

IBAN: ES40 2100 5423 84 2200432752

Depuis l'étranger:

BIC / SWIFT: CAIXESBBXXX

IBAN: ES40 2100 5423 84 2200432752

Les participants devront envoyer la documentation suivante:

Bulletin d'inscription ou photocopie dûment remplie et signée. Une par participant.

Photocopie de la carte d'identité ou du passeport.

Curriculum artistique mentionnant les études, les prix, les cours et les concerts.

Enregistrement de l'interprète sur CD / DVD. Minimum 10 minutes.

Photocopie du justificatif de paiement des droits d'inscription.

Cette documentation doit être envoyée par e-mail info@concursmirabent.com

Vous pourrez consulter la liste de participants sélectionnés à partir du **23 Octobre 2025** au web du concours. www.concursmirabent.com

Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser les candidats qui ne réunissent pas la qualité musicale exigée ou qui ne présentent pas suffisamment de documentation d'accréditation.

Les droits d'inscription seront remboursés aux candidats refusés par virement bancaire.

BULLETIN D'INSCRIPTION 2025

NOM: _____

INSTRUMENT – VOIX: _____ NOM DE L'ENSEMBLE: _____

ADRESSE: _____ VILLE: _____

CP: _____ TEL: _____

E-MAIL: _____ WEB: _____

DATE DE NAISSANCE: _____

RÉPERTOIRE CHOISI

TITRE: _____

AUTEUR: _____ MINUTES: _____

TITRE: _____

AUTEUR: _____ MINUTES: _____

TITRE: _____

AUTEUR: _____ MINUTES: _____

La signature de ce bulletin implique l'acceptation des bases du concours et des décisions du jury.

Signé:

_____, ____ de _____ de 2025

CONCERTANTE

CONCURS DE CANT I MÚSICA DE CAMBRA
JOSEP MIRABENT I MAGRANS

CONTACTER

www.concursmirabent.com
info@concursmirabent.com
+34 676 477 696

ORGANISÉ PAR

Família Mirabent i Magrans
Associació Concertante

AVEC LA COLLABORATION DE

Ajuntament de Sitges
Casino Prado Suburense
Generalitat de Catalunya
Consoenci de Patrimoni de Sitges
Academia Barcelona Concertante

RESUMÉ DES DATES IMPORTANTES

01.09.2025
14.10.2025
23.10.2025
29.11.2025
30.11.2025

Inscriptions
Date limite inscriptions
Liste de participants sélectionnés
Concours de musique de chambre
Concours de chant